



Edf et tarif premiere necessite

Par **marine18000**, le **08/01/2014** à **14:43**

Bonjour,

Je me permets de poster une question sur ce forum car j'ai besoin de quelques conseils.

J'ai 21 ans, je n'ai aucune ressources pour le moment seulement quelques économies et je viens de souscrire à un abonnement edf car je vais demenager dans quelques jours pour mon tout premier logement. Je pense donc avoir le droit au tarif premiere necessite et donc a la gratuite de la mise en service. Seulement, on m'a dit que non et que j'etais obligee de payer 40 euros d'un coup soit 26 euros pour la souscription et 14 euros pour les 2 mois d'abonnement en avance.

Je voulais savoir ce que vous en pensez et comment je pourrais proceder ?

En vous remerciant d'avance pour les réponses que vous allez m'apporter.

Cordialement.

Par **moisse**, le **09/01/2014** à **11:04**

Bonjour,

Tout est dit ici :

<http://particuliers.edf.com/offres-d-energie/solutions-solidarite/tarif-premiere-necessite-electricite-47779.html>

Il apparait que ce n'est qu'après la souscription que vous pourrez faire valoir ce droit si vous

remplissez les conditions.

Par **marine18000**, le **09/01/2014** à **12:07**

merci.